

# DEPARTEMENT DE L'INDRE

\*\*\*\*\*

## Commune de Langé

\*\*\*

### Procès-verbal du Conseil Municipal SÉANCE DU 26 février 2024

#### Nombre de Conseillers

en exercice 9  
présents 8  
votants 8

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à 18 heures 02,  
le Conseil Municipal de la Commune de LANGE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie  
sous la présidence de M. GARGAUD Patrick, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2024

Présents : GARGAUD Patrick, COUTANT Bernadette, JACQUELIN Jocelyne, MARY Anaïs, PENISSARD Jean, GAUTIER Marc, ALLARD Virginie, MASSON Jean-François.

Absents : ROBIN Thierry.

#### Procurations :

Bernadette est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance et exposé ce qui suit :

#### L'ordre du jour est le suivant :

- Demandes de subventions au titre de la DETR et approbation des plans de financement pour la rénovation du hangar communal et de l'atelier
- Questions diverses

**1- OBJET : Demande de subvention au titre de la DETR 2024 et approbation du plan de financement pour la rénovation du hangar communal et de l'atelier, commune de LANGE.**

#### Nombre de Conseillers

en exercice 9  
présents 8  
votants 8  
pour 8  
contre 0  
abstention 0

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de procéder à la rénovation du hangar communal et de l'atelier, qui ont subi de nombreuses dégradations ces dernières années.

L'estimation prévisionnelle de ces travaux est de 6 019.50 € H.T.

Il convient d'approuver le projet, le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le projet présenté
- Approuve le plan de financement suivant :

**DEPENSES**

Rénovation du hangar communal et de l'atelier **6 019,50 € H.T.**

**RECETTES**

○ DETR (45 %)	2 708,78 €
○ Autofinancement (55 %)	<u>3 310,72 €</u>
	<b>6 019,50 €</b>

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux auprès de la Préfecture de l'Indre.

*Certifié exécutoire*

*Transmis à la Préfecture le 27/02/2024*

**Questions diverses.**

**Néant.**

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.  
La séance est levée à 18 heures 15 minutes.

**Le secrétaire de séance,**

**Bernadette COUTANT**



**Le Maire,**

**Patrick GARGAUD**

